

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 22.466.882 euros Siège social : 2 rue Paul Sabatier 22300 Lannion 970 202 719 RCS Saint-Brieuc

(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions effectuées au profit des salariés et mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2023 a, aux termes de sa 25ème résolution, autorisé le Conseil d'administration, à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225- 197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Nous vous informons que le Conseil d'administration de la société n'a pas fait usage de l'autorisation précitée au cours de l'exercice 2024.

Le Conseil d'administration